



Sainte-Marie, le 14 novembre 2014

Monsieur Didier ROBERT
Président de la Région
Réunion Avenue René
Cassin
BP 7190
Hôtel de Région
P.Lagourgue
97719 Saint Denis Cedex 9

Objet : Problématique du fret aérien

Monsieur le Président,

Des producteurs de fruits réunionnais rencontrent actuellement des difficultés de fret aérien pour pouvoir acheminer leurs produits sur les marchés de la France Hexagonale et des autres pays européens.

A cause de l'annulation de quatre vols d'Air France et d'Air Austral, plus de 150 tonnes de fruits risquent de rester en souffrance dans les champs au détriment de l'économie locale.

A l'heure de la saison des principaux fruits tels que le letchi, la mangue et l'ananas très prisés sur le marché extérieur pour leur qualité et traçabilité, le manque de fret aérien ne permettra pas aux producteurs concernés d'atteindre les objectifs de tonnage qu'ils se sont fixés en matière d'exportation.

Après des périodes de sécheresse intense et un cyclone tropical, nos producteurs de fruits doivent à nouveau faire face à un manque de trésorerie et à une baisse de leur revenu faute de pouvoir acheminer et écouler une partie de leur production sur des marchés extérieurs.

Aussi, nous sollicitons de votre bienveillance une intervention auprès des compagnies aériennes pour que les 150 tonnes de fruits privées de fret puissent bénéficier d'un affrètement aérien supplémentaire.

Sur l'île, comme vous le savez, tous les moyens sont mis en œuvre pour développer la production fruitière et nous ne devons pas laisser les fruits des pays voisins défaits toute concurrence et de moindre qualité prendre nos parts de marché à l'export au détriment du développement de notre agriculture.

Comptons sur votre compréhension et votre intervention, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de la CGPER,
Jean-Yves MINATCHY